

## BAREME DE COTISATIONS 2015

Les montants du budget sont calculés sur la base du budget annuel de l'association consacré à la solidarité internationale durant l'année précédente.

<b>ADHERENTS DIRECT</b>	
<b>Budgets</b>	<b>Cotisations 2015</b>
Budget inférieur à 250 K€	585 €
Budget de 250 à 500 K€	1 170 €
Budget de 0,5 à 2 M€	2 345 €
Budget de 2 à 5 M€	3 515 €
Budget de 5 à 10 M€	4 690 €
Budget supérieur à 10 M€	5 860 €

<b>VIA UN COLLECTIF MEMBRE et MEMBRE ASSOCIE</b>	
<b>Budget</b>	<b>Cotisations 2015</b>
Budget inférieur à 50K€	150 €
Budget de 50 à 250 K€	290 €
Budget de 250 à 500 K€	585 €
Budget de 500 K€ à 2 M€	1 170 €
Budget de 2 à 5 M€	1 760 €
Budget de 5 à 10 M€	2 345 à 4 690 €*
Budget supérieur à 10M€	2 930 à 5 860 €*

\*Pour les budgets supérieurs à 5 M€, Coordination SUD demande aux associations qui le peuvent de contribuer à hauteur d'une cotisation adhérents directs.

<b>COLLECTIF MEMBRE</b>	
Forfait	500 €